



Conseil national
de l'information statistique

**Réunion de la commission
« Démographie et questions sociales » du 29 novembre 2017
SYNTHÈSE**

La commission « Démographie et questions sociales » du 29 novembre 2017 s'est tenue sous la présidence de Dominique Libault.

La commission a débuté par l'examen de deux **projets d'enquêtes soumis à un avis d'opportunité**. L'Observatoire français des drogues et toxicomanies a présenté l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (Enclass). Le projet consiste en la fusion et l'harmonisation, à partir de 2018, des deux enquêtes Hbsc (auprès des collégiens) et Espad (auprès des lycéens). Une deuxième demande présentée par l'équipe du Laboratoire d'économie (Legos) de l'université Paris-Dauphine porte sur la huitième vague de l'enquête sur le vieillissement et la retraite en Europe (Share). Les deux projets ont obtenu un avis favorable.

Une demande d'accès aux sources administratives dans le cadre de l'article 7bis de la loi de 1951, a ensuite été formulée par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires, afin d'obtenir les données individuelles collectées par les observatoires des loyers détenues par l'Agence nationale d'information sur le logement (Anil). Un avis favorable a été émis.

La rapporteure de la commission a ensuite présenté les nouvelles opérations prévues en 2018 par le service statistique public. Le panorama est très riche et ont notamment été mentionnés : le recensement quinquennal à Wallis et Futuna ; la modification du dispositif de collecte des données d'état civil auprès des mairies en cohérence avec la loi « justice du 21^e siècle », avec l'introduction d'une fiche de constitution et de rupture de PACS ; l'achèvement de la 2^{ème} vague de l'enquête en panel Histoire de vie et patrimoine et ses premières publications ; le module complémentaire de l'enquête SRCV sur le bien-être ; plusieurs améliorations de dispositifs couvriront les départements d'Outre-mer (comme l'extension SRCV, enquête Budget de famille à Mayotte et la collecte de l'enquête sur les bénéficiaires de minimas sociaux) ; la collecte de l'enquête Phedre auprès de bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap ; le lancement d'une étude qualitative sur les séparations conjugales, dans la suite du rapport Thélot ; la reconduction de l'enquête Elipa sur les nouveaux migrants ; la préparation d'une nouvelle enquête sur la pratique sportive ; la collecte de l'enquête violence et rapports de genre dans les Dom ; et dans le domaine de la recherche, l'élargissement du panel Elipss (étude longitudinale par internet pour les sciences sociales).

Une synthèse des conclusions du groupe de travail sur le Répertoire d'immeubles localisés (Ril) dans le projet de réorganisation du répertoire commun d'adresses localisées (Rorcal) a été présentée par la présidente du groupe. Dans le prolongement d'un rapport de 2013 sur la collaboration Insee-communes dans le cadre de la constitution des Ril, le groupe de travail Ril-Rorcal s'est penché sur l'accompagnement de cette transformation. L'objectif est de renforcer l'implication des communes dans la gestion du Ril, de renforcer les partenariats Insee-communes et, *in fine*, de permettre un déploiement de Rorcal dans un cadre consensuel. Pour cela, le groupe de travail a pu examiner la fin du déploiement du projet Rorcal. Certaines de ses recommandations ont pu ainsi être prises en compte au fil de l'eau par l'Insee. Le groupe de travail, composé de 16 membres (CNERP, représentants de collectivités et représentants de l'Insee), a mené ses travaux de fin 2015 à fin 2016. 27 recommandations ont ainsi été formulées.

Dans un deuxième temps de la réunion, la commission s'est intéressée au thème central portant sur **l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes**. Cinq présentations, complémentaires en termes d'approches et de publics couverts, ont éclairé la manière dont les producteurs et les utilisateurs de la statistique traitent ce sujet.

Une première présentation a souligné les particularités de **l'enquête nationale sur les ressources des jeunes de 18 à 24 ans** (ENRJ) menée en 2014 par la Drees et l'Insee. Cette opération répondait à un manque de données statistiques sur le sujet et avait également pour objectif d'analyser les conditions de vie et le cheminement vers l'indépendance de cette population, avec une spécification sur le logement et l'autonomie résidentielle (parcours résidentiels, situations de multi-résidence, logements collectifs, aides au logement, etc.). Par rapport aux autres enquêtes décrivant la situation résidentielle des jeunes (SRCV, enquête Logement), l'enquête ENRJ présente l'avantage de porter sur un échantillon entièrement consacré aux 18-24 ans, de prendre en compte les logements collectifs, de permettre une observation des situations de multi-résidence (avec la description détaillée de deux logements, permettant un calcul des loyers imputés), d'apporter un éclairage sur les aides au financement des logements occupés (y compris pour les jeunes propriétaires), de mettre en perspective l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes adultes interrogés (raisons du premier départ, retours chez les parents, etc.) et de faire le lien entre la situation résidentielle et d'autres dimensions (telles que situations d'études ou d'activité, ressources, conditions de vie, milieu social, aides parentales). L'enquête permet de décrire les situations de semi-cohabitation, c'est-à-dire les situations intermédiaires entre le logement des parents et un logement autonome. ENRJ a fait l'objet de plusieurs publications statistiques ; elle sert parallèlement à alimenter des post-enquêtes qualitatives et des publications sont encore prévues dans les prochaines années.

La deuxième présentation a exposé les résultats d'une étude à venir sur les jeunes adultes cohabitants avec leurs parents, à partir des données de **l'enquête Logement** de 2013 (ENL, Insee). Cette dernière, grâce à son caractère répété, offre l'avantage de disposer d'une série d'observations sur une quarantaine d'années, et de comparer différentes tranches d'âges de jeunes âgés entre 18 et 29 ans afin de caractériser leurs profils. Ainsi, en 2013, l'interrogation de l'ensemble des adultes qui cohabitent chez les parents (seuls 2,2 % sont âgés de 30 ans ou plus) a permis de mettre en évidence trois types de cohabitants : les occupants en titre (partageant le bail ou le titre de propriété du logement parental), représentant 4,5 % de la population ; les cohabitants n'ayant jamais quitté le domicile parental, représentant 84,8 % de la population ; les cohabitants revenus dans le domicile parental après avoir habité un logement indépendant, représentant 10,6 % de la population, avec une proportion augmentant avec l'âge et des motifs de retours fréquemment liés à des accidents de la vie (rupture familiale, perte d'emploi, etc.).

Les deux interventions suivantes ont porté devant la commission **deux exemples de recherches** qui se sont saisies des données des deux enquêtes statistiques présentées (ENRJ et ENL) afin d'approfondir l'investigation sur des sujets spécifiques. Pour l'une, portée par l'Université de Bordeaux et l'INED, le choix a été fait de s'intéresser au passage à l'âge adulte et plus précisément à l'influence du lieu de résidence des parents sur la transmission et l'accroissement des inégalités en matière d'accès à l'autonomie résidentielle. Pour l'autre, conduite par l'Université de Rennes et l'EHESP, il s'agit d'une enquête qualitative sur la réversibilité et l'irréversibilité dans les trajectoires de décohabitation des jeunes adultes (REVERSEJ) qui s'inscrit dans le prolongement de l'enquête ENRJ.

La dernière intervention a présenté **une étude de la Fondation Abbé Pierre**, réalisée sur la base de l'ENL et portant sur la situation des jeunes en hébergement contraint chez leurs parents ou grands-parents, au regard des autres situations de mal-logement. Une attention a notamment été portée à la situation d'emploi de ces personnes hébergées : 746 000 étaient en CDI à temps complet – ce constat révélant potentiellement des situations d'hébergement contraint liées, au-delà de la situation d'emploi, au coût du logement et au niveau des salaires. L'analyse des motifs de retour chez les parents, renseignés par l'enquête Logement, a ensuite permis d'identifier les situations très contraignantes (perte d'emploi, rupture familiale ou deuil, problèmes financiers, de santé ou de logement). Ces motifs très contraignants sont apparus majoritaires passé l'âge de 25 ans.

Suite aux débats, **un avis de la commission** a été rendu. Il souligne l'intérêt de l'approche historique de l'enquête logement et l'efficacité de l'approche des situations résidentielles, et notamment de la multi-résidence, élaborée par l'enquête ENRJ. Il recommande que les jeunes en situation de vulnérabilité, telles que les exclusions du marché du logement et le mal-logement, puissent être mieux repérés, ainsi que les trajectoires.